

Déploiement de parcours Pix spécifiques pour former les élèves à l'intelligence artificielle

Pêlemêle du 2 avril 2026 relative à la diffusion d'un webinaire d'accompagnement à la mise en œuvre des parcours Pix IA

Délégation régionale académique au numérique éducatif – site Créteil

Affaire suivie par : Gilles Defilippi

Tél : 01 57 02 66 75

Mél : ce.dane@ac-creteil.fr

Texte adressé à Mesdames et Messieurs les chefs d'établissements de l'académie de Créteil

OBJET

La présente information a pour objet la diffusion aux chefs d'établissements et aux référents numériques d'un webinaire sur la mise en œuvre obligatoire des parcours Pix IA en 4^{ème}, 2^{nde} et 1^{ère} année CAP.

Présentation des parcours apprenants Pix IA

Les deux parcours Pix IA (diagnostic 30-45 min et modules personnalisés) sont obligatoires depuis la rentrée scolaire 2025 ([bulletin officiel n° 6 du 5 février 2026](#)) pour les élèves des niveaux :

- quatrième (Collège)
- seconde (Lycée général, technologique et professionnel)
- première année de CAP

Une tolérance est accordée pour l'année scolaire 2025-2026 : les élèves peuvent effectuer les parcours sur 2 ans.

Webinaires d'accompagnement à la mise en œuvre proposés

- le jeudi 9 avril de 17h30 à 18h20
- le vendredi 10 avril de 12h20 à 13h10
- le mardi 14 avril de 17h30 à 18h20

[Lien de connexion](#)

Le webinaire sera enregistré.

Public concerné : les chefs d'établissements et référents numériques

Toute l'équipe de la Drane Île-de-France se tient à disposition des établissements pour la mise en place de ce dispositif de formation sur l'intelligence artificielle à destination des élèves.

Pour en savoir plus sur les modalités de mise en œuvre : consulter le [site de la Drane Ile-de-France](#).

**Christèle Marchais, Déléguée régionale académique au numérique éducatif adjointe,
Responsable du site de Créteil**